

La mairie bientôt fonctionnelle

- Le conseil municipal a enregistré avec satisfaction l'avancement des travaux de rénovation et de restructuration de la mairie intégrant également la mise aux normes de l'accessibilité des handicapés. Le parking côté « est » est en cour de réalisation préfigurant la future entrée.

Pour le financement ultime des travaux, deux emprunts étaient inscrits au budget primitif de la commune. A la suite des offres sollicitées, le premier, prêt à court terme de 50 000 € correspondant au montant de la TVA, sera réalisé auprès du Crédit Agricole ; le second de 70 000 € le sera auprès de la Banque Postale au taux de 2,54% pour une durée de 7 ans. L'inauguration du bâtiment et des nouveaux locaux aura lieu samedi 13 juillet.

- Un contrat CAE est proposé à Sébastien Billery.
- Le logement communal, 6 rue de la Motte, est attribué à Maxime Roy et sa compagne à compter du 1er juin.